

PLANCHE 1

Carte générale

Juillet 2018

Zones avec un principe d'inconstructibilité

R1 Aléa fort inondation combiné à un aléa mouvements de terrain;
aléa élevé ou très élevé mouvements de terrain combiné à un aléa fort,
moyen ou faible inondation.

R2 Aléa moyen mouvements de terrain combiné à un aléa nul, faible ou moyen inondation.

Zones constructibles sous conditions

B2u Aléa moyen mouvements de terrain en zone "secteurs jugés sécurisables" et un aléa nul, faible ou moyen inondation.

B2 Aléa moyen inondation combiné à un aléa faible mouvements de terrain.

Aléa faible mouvements de terrain combiné à un aléa nul inondation.

Bâtiments et constructions

-  Bâtiments
- Espaces de plein air et de loisirs
-  Réservoirs d'eau

Cadastre

☐ Parcellaire

Route

— Commune
— Départementale

Cours d'eau, ravines

— *Bras Long*

ECHELLE 1 / 15 000

Fond topographique : ©IGN-BD TOPO® 2016

Fond Parcellaire : ©DGFIP - PCI vecteur®2017
Cartographie : BRGM Réunion - 2018

Cartographie : BRGM Reunion - 2018

Les informations cartographiques (le cadastre, les différents bâtis et voiries, les toponymes, etc.) sont matérialisées pour permettre de faciliter l'identification des parcelles concernées par le présent zonage réglementaire de la commune, notamment dans le cadre de la délivrance des autorisations d'occupation ou d'utilisation du sol.

Projection utilisée : RGR92 / UTM 40S

